

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 MAI 2009

DELIBERATION

OBJET : Compte administratif 2008 – budget ZAC du Bois d'Amour

Rapporteur : Marie-Bernadette LE NEVE

Il est proposé au conseil municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2008 du budget ZAC du Bois d'Amour qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	3.534.901,57 €	457.998,26 €	
Recettes	3.534.901,57 €	457.998,26 €	
Résultat de clôture		+ 0,00 €	
Résultat reporté		+ 1.473.458,16	
Résultat net de fonctionnement			+ 1.473.458,16 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	1.825.446,18 €	232.749,20 €	
Recettes	1.825.446,18 €	225.249,06 €	
Résultat de clôture		- 7.500,14 €	
Résultat reporté		- 115.990,79 €	
Résultat net d'investissement avant affectation de l'excédent de fonctionnement			+ 108.490,65 €
Résultat global de clôture		+ 1.581.948,81 €	
Résultat net global			+ 1.581.948,81 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré, le maire ayant quitté la salle au moment du vote,

- APPROUVE cette proposition à la majorité de vingt huit voix pour et deux voix contre

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjoite déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.